



Inscription administrative

**Réinscription pour les étudiants en progression,
redoublants et réorientations**

Qui est concerné par ce tuto ?

Sont concernés par ces démarches tous les étudiants qui ne sont pas en situation de primo inscription au sein d'Aix-Marseille Université.

Sont donc concernés :

- Les étudiants en progression (Passage de L1 à L2 et L2 à L3)
- Masters 1 et 2 (avec Admission Mon Master)
- Les étudiants redoublants
- Les candidats en réorientation ou déjà inscrits précédemment à AMU (Site de Marseille ou d'Aix en Provence)

En cas de perte de vos codes d'identification, réinitialiser en cliquant sur aide. Si le problème persiste, contacter l'adresse suivante : deve-assistance@univ-amu.fr



Aix-Marseille Université - Service d'authentification

Identifiant:

Mot de passe:

SE CONNECTER

! Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

? Problème de connexion : [Aide](#)

Aix-Marseille université

ENT AMU

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DIFFÉRENTES ÉTAPES

- **1^{ère} étape : C.V.E.C La Contribution Vie Etudiante et de Campus**
- **2^{ème} étape : Inscription administrative en ligne via Environnement Numérique de Travail (ENT)**
- **3^{ème} étape : Téléchargement des pièces justificatives :**
<https://fss.univ-amu.fr/inscription-administrative-liste-pieces-a-fournir>

CVEC : la 1^{ère} étape obligatoire à l'inscription et qui ne remplace pas l'inscription !

Parcoursup, CVEC, inscription et orientation

Vous acquitter de la CVEC, une démarche obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur



Avant de vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, vous devez fournir une attestation d'acquittement de la CVEC, la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC). Comment ? Pourquoi ? On vous explique.

Plus d'infos : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Qu'est-ce que la CVEC ?

Chaque étudiant en formation initiale ou reprise d'étude dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir son attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus par paiement ou exonération en qualité de boursier avant de s'inscrire à l'université.

Cette cotisation est destinée à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé, à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants.

Elle n'est à payer qu'une seule fois par an, même si vous vous inscrivez dans plusieurs établissements d'enseignement Supérieurs.


La loi prévoit qu'elle est collectée par le **CROUS** (Centre Régional de **Œ**uvres **U**niversitaires et **S**colaires). D'un montant de 100,00 euros, on peut y être assujetti/e ou en être exonéré/e en fonction des cas (ex : boursiers). Les boursiers qui ont déjà reçu leur attribution conditionnelle de bourse 2022-2023 sont détectés automatiquement sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr> et doivent télécharger à l'issue de la démarche en ligne leur attestation d'acquiescement de la CVEC, sans payer ni avancer les frais.

Vous avez **payé votre CVEC** alors que vous êtes **boursier** ?

La demande de remboursement se fait sur le site de la CVEC <https://cvec.etudiant.gouv.fr> entre le 15 Septembre 2023 au 31 Mai 2024.

Obtenir son attestation CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Correspondance entre les informations sur le profil Parcoursup et mes services étudiants

FRANÇAISE 

Liberté
Égalité
Fraternité

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte
des formations

22 JANVIER - 12 MARS INCLUS
Inscription et
formulation des vœux

! Vous pourrez consulter les réponses des formations le 19 mai à partir de 17 h et nos conseils sur la phase d'admission.

Mon tableau de bord >

MON PROFIL MA SCOLARITE MES ACTIVITÉS MES VOEUX ADMIS

Identité État civil Coordonnées Mot de passe Adresse e-mail Représentants

Identité

Civilité : Mme

Nom de famille : BERNARD

Prénom : Sophie

Deuxième prénom :

Troisième prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : 26/11/1974

Modifier



- Au moment de vous inscrire pour obtenir l'attestation de paiement de la CVEC, vérifiez que les renseignements saisis correspondent exactement aux informations indiquées sur le **site Parcoursup** :
- « Nom, prénom, date de naissance et **INES** (Identifiant National Etudiant pour l'Enseignement Supérieur) **en tenant compte des tirets, accents et double-tirets, dans l'ordre des noms composés et prénoms**
- **Toute erreur bloquera la procédure. Sans cette correspondance, des problèmes peuvent survenir au moment de l'inscription en ligne.**

ATTESTATION DE CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

N° de l'attestation : AXD0

Civilité : Madame

Nom patronymique : BERNARD

Prénom : SOPHIE

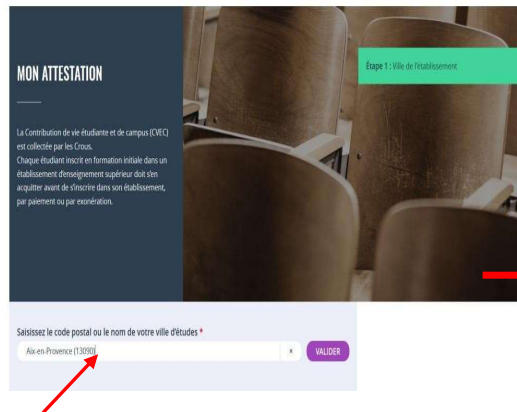
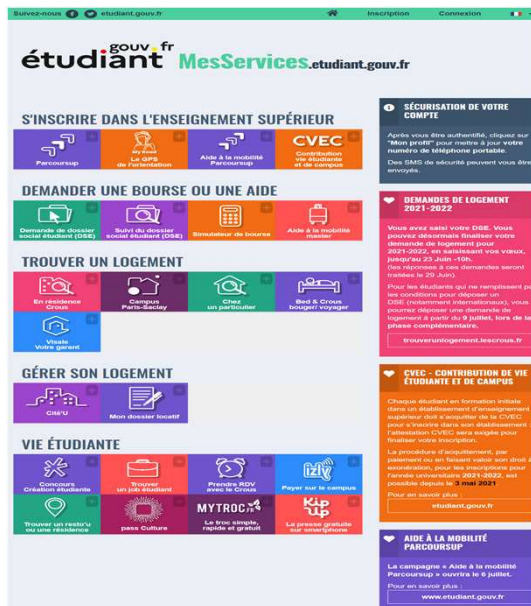
Né(e) le : 26/11/1974

N° INE : €

Émise le : 19 mai 2020 à 10:34

1. Connectez-vous ou créez VOTRE PROPRE compte sur MesServices.etudiant.gouv.fr

2. Indiquez la ville où vous allez poursuivre vos études.



OBTENIR VOTRE ATTESTATION

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

1. Connectez-vous ou créez-vous un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
2. Indiquez votre ville d'études
3. Acquiescez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
4. Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

Découvrez la procédure en détails

Même si vous êtes exonéré-e, vous devez suivre la même démarche.

OBTENIR MON ATTESTATION
année universitaire en cours 2021-22

OBTENIR MON ATTESTATION
année universitaire 2020-21

CONSULTER MES ATTESTATIONS ANTERIEURES
années universitaires antérieures

OÙ RETROUVER VOTRE ATTESTATION

Vous pouvez retrouver votre attestation directement dans Cvec.etudiant.gouv.fr, en vous connectant avec votre compte MesServicesEtudiants. Elle est également disponible à tout moment via le menu principal, en cliquant sur « Mon attestation ».

En cas de demande d'exonération ou de paiement en espèces dans un guichet de la Poste, un mail vous préviendra dès que votre attestation est disponible : vous pourrez la récupérer selon les mêmes modalités.

Modèle attestation CVEC et lien avec l'inscription administrative

Document émis le 19 mai 2020 pour servir et valoir ce que de droit.


 Ce timbre et ce cryptogramme authentifient l'émetteur et le présent document.
 Scannez ce cryptogramme Datamatrix 2D-Doc pour vérifier l'émetteur et les données de ce certificat.

Contribution de vie étudiante et de campus
Année universitaire 2020 - 2021

ATTESTATION

N° de l'attestation **AIX0** [redacted]

Civilité **Madame**

Nom patronymique [redacted]

Prénom [redacted]

Né(e) le [redacted]


N° INE [redacted]

est en règle au regard de la Contribution de vie étudiante et de campus

Émise le 19 mai 2020 à 10:34

Pour l'inscription dans mon établissement

- Si la procédure d'inscription en ligne vous demande de renseigner votre numéro d'attestation CVEC, vous saisissez les 12 caractères de cette attestation :
- Si vous vous inscrivez physiquement dans votre établissement : Vous présentez votre attestation sur écran, ou sur papier si votre établissement l'exige. Celui-ci peut :
 - scanner ce QRcode :
- saisir votre numéro d'attestation enrichi des 5 premières lettres de votre nom :



Données personnelles :

1) Carte d'identité

2) Carte d'étudiant

nom : [redacted] **CEVENO4-DITS**
 Prénom : [redacted]
 Nom (avec prénoms) (au nom administratif) : [redacted]
 Niveau 1 : [redacted]
 Niveau 2 : [redacted]
 Identifiant Papeete (ou autre) : [redacted]
 Sexe : [redacted]
 Nationalité : [redacted]

Contribution à la Vie Étudiante (CVEC) - CVEC

Montant CVEC (à renseigner en cas de paiement) : [redacted]

3) Titulaire d'un
 4) Management international
 5) Bénévolet
 6) Fin de l'inscription

1) Carte d'identité

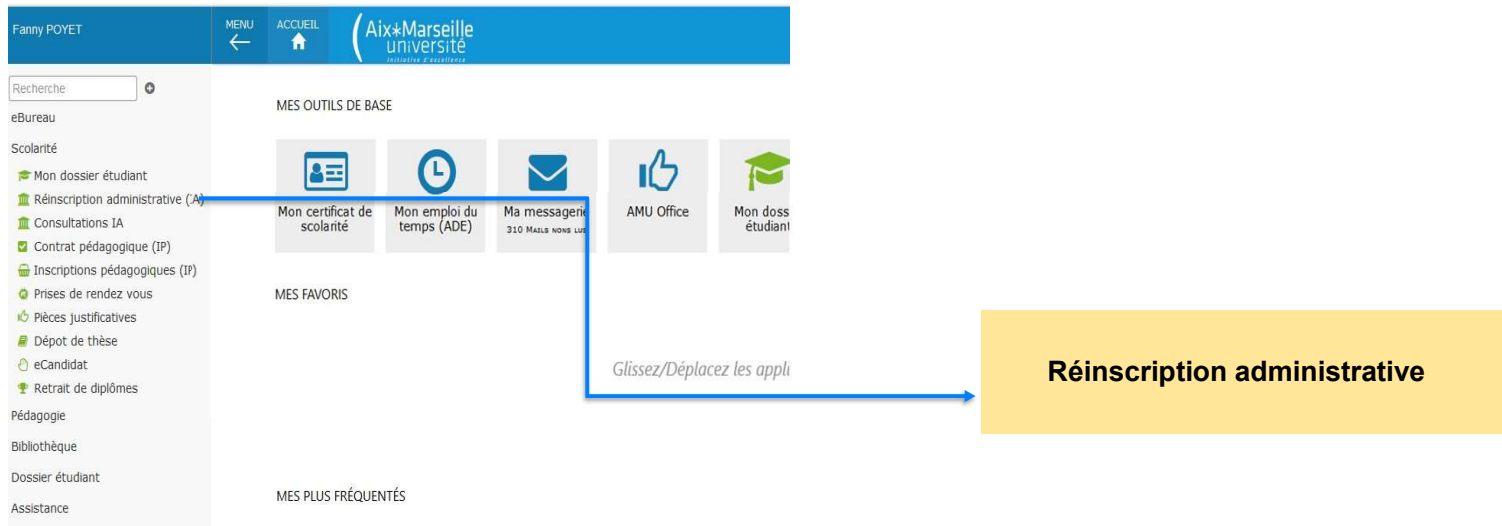
Nom de naissance : [redacted]
 Prénom : [redacted]
 Nom de famille : [redacted]
 Prénom : [redacted]
 Nom de naissance : [redacted]
 Prénom : [redacted]

2) Carte d'étudiant
 3) Carte d'identité

2^{ème} étape : Inscription administrative en ligne via l'ENT

Connectez vous à votre ENT <https://ident.univ-amu.fr> avec votre numéro de l'attestation CVEC

Dans « **Menu scolarité** » cliquez sur « **Réinscription administrative** »



The screenshot shows the ENT interface for Fanny POYET. The top navigation bar includes 'MENU', 'ACCUEIL', and the Aix-Marseille Université logo. A search bar is located on the left. The main content area is divided into sections: 'MES OUTILS DE BASE' (containing icons for 'Mon certificat de scolarité', 'Mon emploi du temps (ADE)', 'Ma messagerie', 'AMU Office', and 'Mon doss étudiant'), 'MES FAVORIS', and 'MES PLUS FRÉQUENTÉS'. A sidebar on the left lists various services under 'eBureau' and 'Scolarité'. A blue arrow originates from the 'Réinscription administrative (A)' option in the 'Scolarité' menu and points to a yellow box on the right labeled 'Réinscription administrative'. The text 'Glissez/Déplacez les appli' is visible near the arrow's path.

INSCRIPTION IA WEB - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

INSCRIPTION WEB - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Ce service numérique d'inscription administrative est réservé aux étudiants qui ne se sont jamais inscrits à l'Université d'Aix-Marseille. Préconisations : utiliser Mozilla Firefox, pas de tablette ou de smartphone.

Le paiement s'effectue par carte bancaire en mode sécurisé, sauf indication contraire.

OUVERTURE DU SERVICE NUMÉRIQUE
Tous les niveaux **sauf** 1ère année de Licence et BUT, PASS, PEIP : 28 JUIN 2021, à 14 heures
1ère année de Licence et BUT, PASS, PEIP : 7 JUILLET 2021, à 14 heures

FERMETURE ESTIVALE DU SERVICE
Le service sera fermé du 23 JUILLET 2021 à midi au 23 AOUT 2021, 14 heures

LES DATES D'UTILISATION DE CE SERVICE VARIENT SELON LE NIVEAU DE VOTRE FILIÈRE ET DE VOTRE COMPOSANTE (consulter le site de la composante pour information)

Etudes en France : Vous recevrez un mail vous communiquant votre identifiant dès que l'inscription sera possible.

L'inscription se déroule par étapes :

1 : se connecter sur le service du **CROUS** MesServices.Etudiant.gouv.fr

Les étudiants inscrits en Formation initiale, les étudiants en contrat d'apprentissage, les étudiants en reprise d'études non financées, les élèves de CPGE et les élèves des IFSI doivent mettre à jour leur situation au regard de la Contribution Vie Etudiante et de Campus : la saisie du numéro du certificat CVEC est OBLIGATOIRE (qu'elle soit payée ou exonérée) pour finaliser l'inscription administrative. Les stagiaires de Formation continue, les étudiants en échange international accueilli, les étudiants en contrat de professionnalisation ne sont pas concernés par la CVEC.

2 : **Inscription administrative**
Après avoir pris connaissance du règlement intérieur, cliquer le bouton « Continuer » pour procéder à votre inscription administrative.

3 : **Paiement**
Seuls les étudiants en formation initiale s'acquittent de leurs droits en ligne. Pour les autres régimes d'inscription, le dossier sera mis à jour par la scolarité. Merci de ne pas vous reconnecter.

Cas particulier des étudiants boursiers : Les boursiers dont le dossier n'a pas été traité par le CROUS sont mis en attente de paiement. Merci de ne pas vous reconnecter.

4 : **Communication après inscription**
Réception de deux mails sur votre boîte mail personnelle. Le premier communique l'identifiant et le mot de passe d'activation de votre compte étudiant. Le second communique la liste des pièces à télécharger et des informations spécifiques à votre scolarité.

5 : **Téléchargement des pièces**
Après activation de votre compte étudiant, vous avez accès au téléchargement des pièces demandées.

Consultation de la charte des étudiants :
<https://www.univ-provence.fr/sites/default/files/2019-06/Charte%20de%20%20%20%20%20C3%9A%20Etudiant.pdf>
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte étudiant de l'Université d'Aix-Marseille

(cocher pour avoir accès au bouton "Continuer")

Lisez les instructions

Cliquez sur la case « Règlement intérieur » et continuez.

Vous serez dirigé sur la fenêtre d'authentification

Cliquez sur confirmer pour valider votre identité

1



Inscription Administrative en Ligne

Veillez confirmer votre identité:

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance :

BAC ou équivalence : L-Littérature

Sélectionnez votre vœu et cliquez sur continuer pour valider votre choix.

2



Inscription Administrative en Ligne

UNIVERSITÉ de LIMOGES Année universitaire 2019/2020

Nom : Prénom :

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paiement

Fin de l'inscription

Message informatif:

Vos vœux validés:

L3 Droit (Limoges)



Pour tout problème lié à l'INES ou l'INE :
Contactez l'assistance : deve-assistance@univ-amu.fr

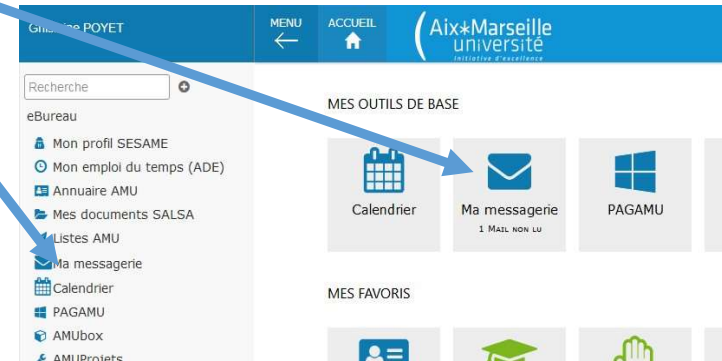
Votre inscription en ligne terminée, vous recevrez un message de confirmation sur votre adresse étudiante.



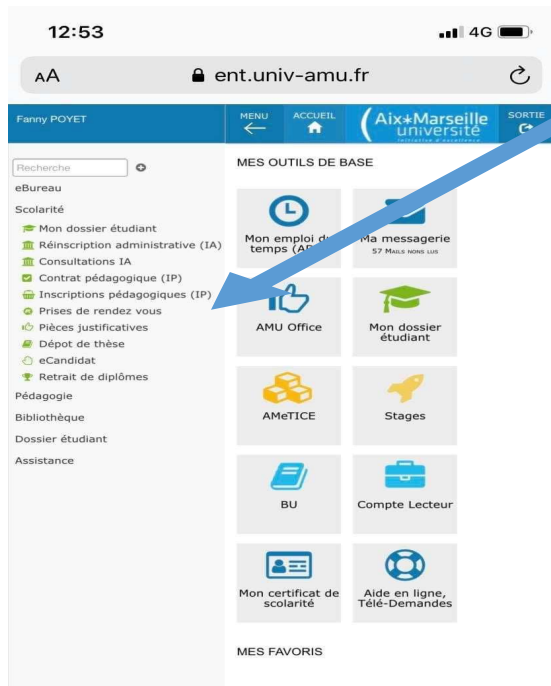
Attention : toutes les informations de l'université sont envoyées sur votre adresse d'étudiant via votre ENT.

prenom.nom@etu.univ-amu.fr

Pensez à regarder fréquemment vos emails ou à faire un transfert sur votre boîte email personnelle.



3^{ème} étape : Télécharger sur l'ENT les pièces justificatives



12:53 ent.univ-amu.fr
 Fanny POYET
 Recherche
 MES OUTILS DE BASE
 eBureau
 Scolarité
 Mon dossier étudiant
 Réinscription administrative (IA)
 Consultations IA
 Contrat pédagogique (IP)
 Inscriptions pédagogiques (IP)
 Prises de rendez vous
 Pièces justificatives
 Dépot de thèse
 eCandidat
 Retrait de diplômes
 Pédagogie
 Bibliothèque
 Dossier étudiant
 Assistance
 AMU Office
 Mon dossier étudiant
 AMeTICE
 Stages
 BU
 Compte Lecteur
 Mon certificat de scolarité
 Aide en ligne, Télé-Demandes
 MES FAVORIS



N'oubliez pas de cliquer pour « transmettre »



12:52 apo-pjweb.univ-amu.fr
 - La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo. Vous devez poster un fichier.
 - Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf.
 - L'ajout et/ou la suppression de fichiers NECESSITENT UNE CONFIRMATION.
 - Nous vous invitons à consulter régulièrement cet écran qui vous permet de télécharger les pièces justificatives.
 - Légende : Visualiser Ajouter / Remplacer Supprimer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE		Libellé	Etat
1		Attestation de responsabilité civile couvrant l'étudiant pour l'année universitaire 2019/2020;	
2		Autorisation parentale manuscrite pour les mineurs + photocopie de la carte d'identité d'un parent responsable ;	
3		Certificat de paiement ou d'exonération de la Contribution vie étudiante et de campus.	
4		Certificat de participation à la journée d'Appel à la Défense, à la Journée Défense et Citoyenneté, ou au Service National Universel	
5		Formulaire "Cession droit à l'image" complété et signé. Le formulaire vierge est disponible en cliquant le lien : http://deve.univ-amu.fr/sites/deve.univ-amu.fr/files/droit_a_image1.pdf	
6		Notification conditionnelle de bourse (CROUS)	
7		Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport en cours de validité ;	
8		Relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme étranger équivalent au bac	

+ PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER



Complétez le formulaire en ligne jusqu'au paiement

Les frais de scolarité pour une inscription en LICENCE - Se référer pour les Tarifs Site
<https://fss.univ-amu.fr/ia-reinscriptions-inscription-a-faculte-sciences-du-sport>

Les étudiants boursiers bénéficient d'une exonération des droits de scolarité.

- Vous avez reçu votre notification de bourse : **vous êtes boursier**, vous n'avez pas de règlement à effectuer et pouvez finaliser votre inscription.
- **Vous êtes en attente de réponse** du CROUS concernant votre demande de bourse : vous devez contacter la scolarité aux adresses mails indiquées voir sur notre site : <https://fss.univ-amu.fr/administration-scolarite>) ou plus loin dans la rubrique contacts scolarité (page 20 et 21).

L'inscription administrative – I.A

Elle se concrétise par la délivrance du certificat de scolarité téléchargeable via ENT.



Vous trouverez votre certificat dans « Mon dossier étudiant » : « certificat de scolarité » après finalisation de votre inscription et règlement des droits de scolarité




Mise en ligne des pièces demandées via votre ENT

Les étudiants qui n'ont pas pu joindre les pièces justificatives doivent impérativement les scanner puis les insérer dans leur ENT (rubrique Scolarité - Pièces Justificatives).

Ces pièces vous sont demandées obligatoirement pour la constitution de votre dossier d'étudiant. Elles sont indispensables à votre **inscription ou votre réinscription et seront conservées jusqu'à établissement de votre dernier diplôme.**

N'oubliez pas de vérifier l'état de traitement de vos pièces justificatives (en attente, validées ou rejetées) puis procéder aux ajustements nécessaires, le cas échéant.

Liste des pièces justificatives

- Attestation de participation à la journée Défense et Citoyenneté
- Enfant mineur : Autorisation parentale manuscrite signée du responsable légal, accompagnée de la photocopie de sa carte d'identité
- Autorisation pour droit à l'image / cession de droit à l'image
- Relevés de notes STAPS 2022-2023 (Semestres impairs et pairs) 1^{ère} ou 2^{ème} Session
- Diplôme de Premiers Secours (PSC1, SST, PSE1, AFPS ou AFCPSAM) pour les Etudiants en LICENCE 2
-  **Pas de fiche de choix APSA en LICENCE 2 et LICENCE 3 (même spécialité des années antérieures)**
- **Pour les cas particuliers contact : Xavier CERATI responsable des APSA – mail : xavier.cerati@univ-amu.fr**
- Justificatif d'identité en cours de validité (copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de tout autre document officiel attestant de l'identité)
- Certificat médical STAPS couvrant l'année universitaire 2023-2024
- Attestation C.V.E.C pour l'année universitaire 2023-2024
- Attestation d'assurance « Responsabilité Civile » (avec mention extra-scolaire pour les attestations scolaires et stage professionnel pour ceux effectuant une période
- de stage) couvrant l'année universitaire 2023/2024 - **Pensez à fournir à la scolarité la prolongation d'assurance si la date d'expiration ne couvre pas l'année universitaire.**
- Extrait de la liste du Ministère de la Jeunesse des Sports avec le nom de l'étudiant – Site <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/>
- **Pour les inscriptions administratives à GAP télécharger la fiche administrative LICENCE 1/LICENCE 2/LICENCE 3**

Les étudiants en césure

Les candidatures doivent être déposées durant des périodes définies

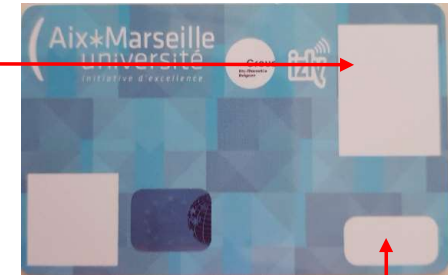
Trois périodes différentes selon la date de départ en césure souhaitée et selon votre profil (étudiant ou futur étudiant) :

- Vous avez formulé un vœu Parcoursup pour effectuer une césure avant votre entrée en Licence 1ère année et vous souhaitez partir en septembre 2023 pour un ou deux semestre(s) :

Candidatez à la Césure :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/etudiants-vous-avez-un-projet-candidatez-la-cesure>

PHOTO



2023-2024

Récupérer ou mettre à jour sa Carte Etudiante

La carte d'étudiant est valable pendant tout votre cursus universitaire.

Elle présente obligatoirement votre photo et comporte le sticker de l'année en cours.

Elle vous sera remise au Service Scolarité - bureau de votre année d'études dès la rentrée (après vérification des pièces justificatives déposées lors de l'IA WEB).

Informations données par mail et sur le Site : <https://fss.univ-amu.fr>

Merci de consulter régulièrement le site.



Très important : Information Bourse

Tout étudiant bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux a le statut de boursier de l'enseignement supérieur.

À ce titre, il a **des droits** mais également **des obligations**, concernant notamment :

L'assiduité aux cours, travaux dirigés, travaux pratiques

La présence à tous les examens : contrôles continus, contrôles terminaux (écrits et/ou oraux).

Le **manquement à l'obligation d'assiduité** et l'absence aux examens

entraîneront systématiquement la **suspension de la bourse** ainsi que le reversement des sommes déjà perçues.

Site CROUS : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole>

Scolarité : Bureau d'inscription et du suivi de l'étudiant

Pour tout renseignement et toute démarche, veuillez-vous adresser au bureau de scolarité de votre année d'études :

- ❑ LICENCE 1^{ère} année : Portail parcours accès santé Marseille / parcours sciences du sport Marseille
Sofia SOILHI-MOHAMED Tél. : 04 13 94 48 76 sofia.SOILHI-MOHAMED@univ-amu.fr
- ❑ LICENCE 2^{ème} année : Portail parcours accès santé Marseille/ parcours sciences du sport Marseille
Aurélie GLOWACZ Tél. : 04 13 94 19 54 aurelie.glowacz@univ-amu.fr
- ❑ LICENCE 3^{ème} année : Portail parcours accès santé Marseille / parcours sciences du sport Marseille
Brigitte HAENLIN Tél. : 04 13 94 60 15 brigitte.haenlin@univ-amu.fr

- ❑ MASTER 1 et 2 EOPS/MS: Hélène BICAY Tél. : 04 13 94 60 12 helene.bicay@univ-amu.fr
- ❑ MASTER 1 et 2 APAS/ IEAP Tronc commun (IEMH/FHIE/BTI) : Delphine DEPEYRES Tél. : 04 13 94 60 14 delphine.depeyres@univ-amu.fr
- ❑ MASTER 2 BTI :Tél. : 04 91 74 52 49@univ-amu.fr *(en cours de nomination)*

- ❑ DOCTORAT : Nathalie PERRIN Tél. 04 13 94 59 39 nathalie.perrin@univ-amu.fr

- ❑ D.E.S.U. Optimisation de la performance Physique en Sport : Françoise CAIRE Tél. : 04 13 94 60 13 francoise.caire@univ-amu.fr
- ❑ D.U. Préparation aux concours de la sécurité intérieure : Françoise CAIRE Tél. : 04 13 94 60 13 francoise.caire@univ-amu.fr

- ❑ Formation Continue : Carole FANCHON Tel. : 04 13 94 59 37 carole.fanchon@univ-amu.fr

Scolarité/Pédagogie « Antenne de Gap »

Sophie GARCIA Tél. : 04 13 94 48 34 sophie.garcia@univ-amu.fr

Scolarité/Pédagogie « Antenne Aubagne »

Stéphanie JEAN-SOQUERO Tél. : 07 62 38 49 33 stephanie.JEAN-SOQUERO@univ-amu.fr

Cyril PEYRE Responsable du site cyril.peyre@univ-amu.fr



Pour toutes informations :

SITE WEB FSS : <https://fss.univ-amu.fr>

SITE WEB SCOLARITÉ : <https://fss.univ-amu.fr/administration-scolarite>

Nouvel étudiant : Informations pratiques :

<https://fss.univ-amu.fr/nouvel-etudiant-infos-pratiques>

Merci de consulter le site pour d'autres informations utiles (calendriers de rentrée...)



Suivez-nous sur Facebook

[Faculté des Sciences du Sport d'Aix-Marseille Université | Facebook](#)

Statut d'étudiant Sportif de Haut Niveau (SHN)



Concilier le sport de haut niveau et les études universitaires
=> Aménagements d'études individualisés

Référent SHN-FSS Albéric MALFATTI
Albéric.malfatti@univ-amu.fr

Candidature pour l'obtention du statut SHN **via eCandidat** :
<https://www.univ-amu.fr/fr/public/sportifs-de-haut-niveau>

En cas de problème : deve-assistance@univ-amu.fr





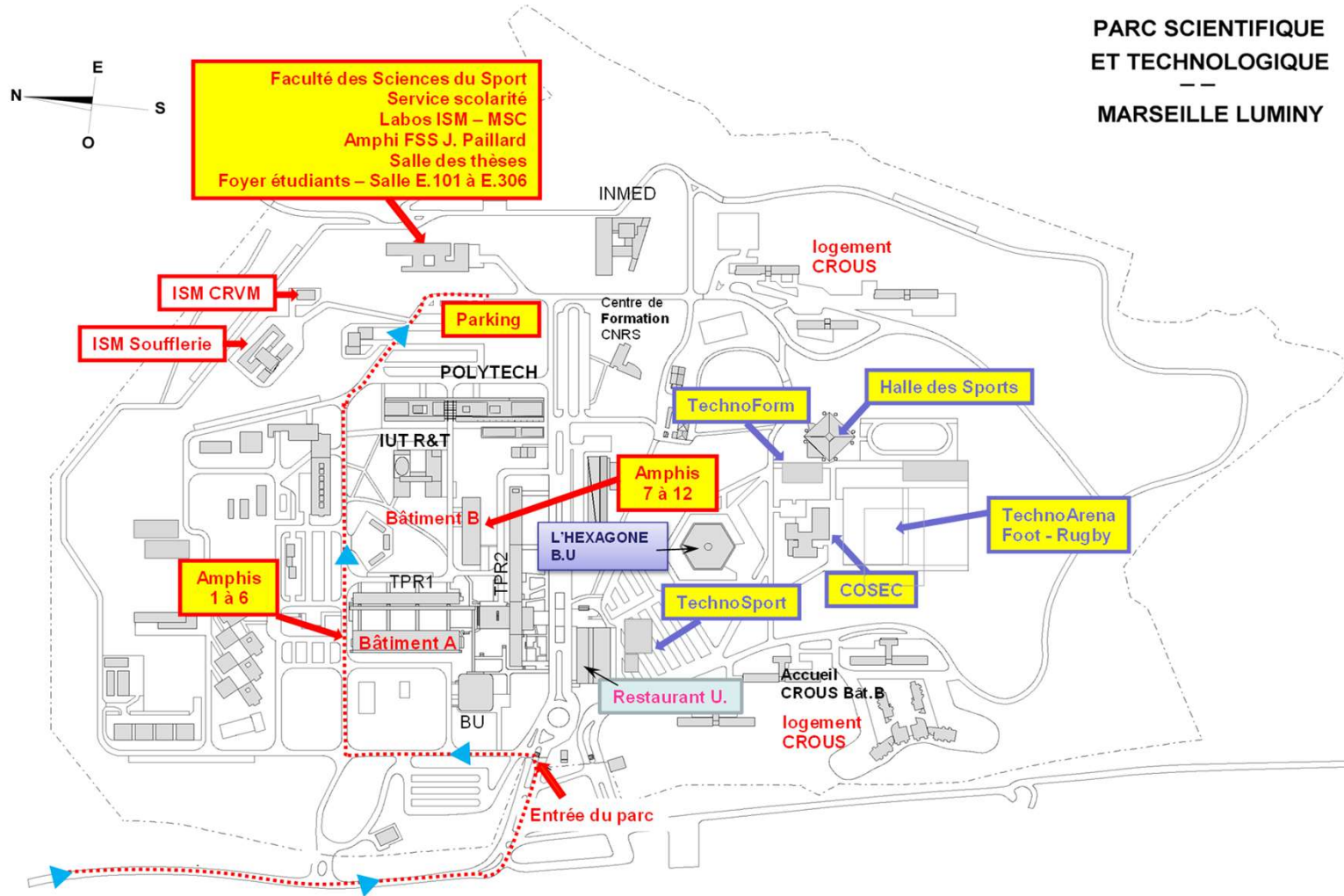
LES DEMARCHES :

- Vous devez créer un dossier candidature sur E.Candidat pour demander le statut de Sportif Haut Niveau AMU (SHN-AMU).
- 1) Rendez-vous sur la plateforme E.Candidat (ENT > Scolarité > E.Candidat) ou bien à l'adresse <https://candidatures.univ-amu.fr/> : Créer un compte de candidature si vous n'avez pas déjà utilisé E.Candidat pour l'année universitaire concernée. Pensez bien à renseigner vos informations personnelles avant de pouvoir candidater sinon vous ne pourrez pas accéder au dépôt des pièces jointes.
- 2) Choisir le centre de candidature d'inscription : il s'agit de votre composante d'inscription pour l'année universitaire concernée ou la composante où vous avez confirmé votre vœu suite à un avis favorable
- 3) Compléter et transmettre un dossier de candidature pour le statut de Sportif de Haut Niveau.
- 4) Suivre l'avancement de l'instruction de votre dossier par mail et sur la plateforme E.Candidat.

Si vous n'arrivez pas à accéder à l'interface permettant de télécharger les pièces justificatives, contactez l'assistance de la DEVE à cette adresse : deve-assistance@univ-amu.fr et Romain Ferrer : romain.FERRER@univ-amu.fr

PLAN CAMPUS Luminy

PARC SCIENTIFIQUE
 ET TECHNOLOGIQUE
 — —
 MARSEILLE LUMINY



Bonne rentrée universitaire STAPS !